

Mesdames et messieurs les membres de
l'Association

Réf. : cEG008/2026

Objet : Comptes rendus Assemblée Générale Ordinaire 2025

Saint-Martin-Vésubie, le 16 février 2026

Chers adhérents,

veuillez trouver ci-joint le compte rendu de notre Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 14 février 2026 dernier à la médiathèque de Saint-Martin-Vésubie à 14 h.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous assure de ma toujours fidèle amitié.

La Présidente
Denise Fournier





Comptes rendus

Assemblée Générale Ordinaire 2025

14 février 2026

Médiathèque de Saint-Martin-Vésubie

14 h,

Ordre du jour :

- Bilan financier
- Bilan moral
- Election au Conseil d'Administration 2026-2028
- Projets 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2025 s'est tenue à ce jour à la médiathèque valléenne de Saint-martin-Vésubie.

L'AMONT compte 93 adhérents à jour de leurs cotisations.

Etaient présents 32 membres auxquels s'ajoutent 22 membres représentés, soit un total de 54 membres votants pour un quorum fixé à 47.

Le **quorum étant atteint**, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Secrétaire Général, Eric Gili, se propose d'assurer le secrétariat de séance, approuvé par l'Assemblée.

Il ouvre la séance par la lecture du **mot de la Présidente** Denise Fournier, en son absence.

Chers amis,

Je vous présente tout d'abord mes excuses de ne pouvoir cette année encore me joindre à vous pour vous présenter le rapport moral de cette année et évoquer avec vous le travail accompli par notre association.

Certes le musée nous manque cruellement mais nous avons pu cependant exercer nos activités sans trop de difficultés et même apporter des solutions pérennes à quelques problèmes dus à cette absence.

Tout d'abord, Patrick s'est attelé à la refonte de notre site informatique, rendue nécessaire pour les besoins de l'arrivée du Musée. Grâce à un gros travail dont il faut le remercier nous disposons maintenant d'un site attractif et susceptible d'attirer ceux qui cherchent à s'informer sur notre association.

Son épouse Pascale nous a proposé d'héberger et surtout de gérer notre stock de livres. C'est un travail précieux car il évite la dispersion et permet de répondre plus rapidement aux commandes ; cela permet surtout de gérer plus rapidement et précisément la ressource financière essentielle, même modeste, que nous apportent les livres.

Mis dans l'obligation de rendre (pour cause de travaux) les locaux de Saint-Martin où étaient entreposés tant bien que mal nos réserves d'objets depuis la tempête Alex, nous avons d'abord pu disposer d'une pièce dans l'ancien collège de Roquebillière mise gracieusement à disposition par Monsieur le Maire de Roquebillière. Après quelques aménagements nous y avons installé une partie de nos réserves. Le stock restant, important, a trouvé refuge dans un entrepôt (en face de l'ancienne gare de Saint-Martin), local fourni par la Mairie de Saint-Martin.

Ces deux déménagements représentent un travail considérable même si la Mairie a mis à notre disposition quelques heures de camion. Merci à M. le Maire. Merci à Georges et à toute son équipe de bénévoles qui ont travaillé plusieurs jours à transporter, ranger et classer ces objets qui n'attendent plus que le musée.

Hormis ces travaux essentiels mais heureusement occasionnels, nous avons pu poursuivre nos activités habituelles. Je laisse à Eric le soin de vous parler de ses groupes de recherche qui font un travail très technique, essentiel à l'avenir de notre association.

Parmi les manifestations attendues par notre public, il convient d'évoquer d'abord « Les Samedis de l'Amont » (17^e année) toujours très appréciés grâce à un choix de conférenciers compétents et qui proposent des sujets variés dans un lieu convivial permettant en fin de conférence des échanges amicaux et enrichissants. Nous avons en effet la chance de bénéficier de la salle du Conseil de la mairie de Roquebillière et nos remerciements vont à M. le Maire.

Fidèles à nos origines, nous travaillons beaucoup à Saint-Martin où Eric et Anne assurent les visites guidées du village. Elles sont très appréciées et très demandées, l'apport financier que nous leur devons en témoigne. Merci à nos guides. Notre présence aux marchés de Saint-Martin ainsi qu'aux différentes manifestations touristiques de l'été est maintenant acquise grâce à Mirjam et à son équipe qui leur consacre beaucoup de temps. Cette présence régulière permet

d'assurer notre visibilité mais surtout de faire connaître et de vendre nos publications récentes et anciennes. Nous avons même pu, grâce à Eric, participer, à la demande de l'organisatrice, aux journées du livre de Saint-Étienne de Tinée qui présente des auteurs nationaux, témoignant, ainsi s'il en était besoin, de l'intérêt de nos publications sur un vaste territoire.

Reste à évoquer ce qui fut sans doute un de nos plus grands succès de cette année de travail : notre exposition annuelle. Il est vrai que toutes les chances étaient de notre côté. Nous avons tout d'abord pu utiliser la salle du Conseil de la mairie de Saint-Martin, un lieu agréable et accueillant mis gracieusement à notre disposition. Nous avons aussi bénéficié d'un guide compétent et bilingue, et de surcroît bénévole, en la personne de Jacqueline Spencer à qui vont nos remerciements chaleureux. Le sujet de l'exposition était attractif pour des touristes de passage dans notre village montagnard, les visites furent nombreuses. En témoignent le succès de la vente des livres et de celle des bijoux en pierre confectionnés et offert par Brigitte et son association.

Les conférences d'Eric à la médiathèque complètent un bel été, pour nous, ainsi que pour Saint-Martin.

Voilà, chers amis, un bref résumé de nos activités de nos soucis comme de nos réussites. Mais je veux vous dire ici que tout ceci n'est possible que parce que l'AMONT reste fidèle à un travail sérieux et compétent qui le fait apprécier et estimer, que ce travail n'est possible que grâce à la qualité de ses chercheurs, épaulés par des bénévoles disponibles et amicaux.

L'AMONT ne doit son succès, voire son existence, que grâce à chacun de ses membres et à leur dévouement. Et si sa réputation et l'estime qui lui sont portées dépassent largement notre vallée, c'est à chacun de vous qu'il le doit. Je vous en remercie du fond du cœur.

Je cède maintenant la parole à Eric pour la présentation de notre Assemblée.

Le Secrétaire Général rappelle l'**organigramme de l'AMONT** (Annexe 1).

Il rappelle également les **partenariats** noués depuis de longues années par notre Association. (Annexe 2).

Il précise comment notre Association assure sa **communication**, grâce à ses bénévoles :

- Patrick Clément, vice-président, qui réalise notre **site Internet** (sur lequel il aura le loisir de revenir), assure sa maintenance et sa mise à jour. Il est à noter que notre site est devenu un point d'entrée essentiel pour la connaissance de notre Association bien évidemment, mais surtout pour tout ce qui se rapporte à l'histoire et au patrimoine du Haut Pays en particulier de la Vesubie. En témoignent les nombreux messages et demandes reçus.
- Sibylle Boccard, secrétaire de l'AMONT, qui assure la mise à jour permanente du **Facebook**.
- Ocellina Geniez qui assure celle de l'**Instagram**.

Fort de ces éléments, l'AMONT possède désormais un moyen efficace de communication, certes à améliorer sans cesse, mais thème qui a longtemps été une fragilité pour notre Association. Ce n'est désormais plus le cas.

Après ces liminaires, le Secrétaire Général passe la parole à Brigitte Isnart, trésorière de l'AMONT, afin qu'elle puisse présenter le bilan financier 2025.

Bilan financier 2025 (Annexe 3).

La Trésorière présente les comptes ligne à ligne en insistant sur les points sur lesquels l'Assemblée aimerait légitimement avoir des précisions.

En ce qui concerne les charges

L'Assurance est nécessaire pour les différents lieux qui nous servent de réserve (Docks à St Martin, ancien collège à Roquebillière), mais aussi pour le Musée même s'il est actuellement interdit au public après la tempête Alex (en cas d'intrusion ou autres). De même, les membres de l'Association sont assurés pour les différentes activités que nous proposons et auxquelles ils pourraient participer.

Les frais de réceptions des conférenciers sont relativement importants cette année mais il est essentiel que nous puissions continuer à recevoir convenablement les intervenants qui nous offrent généralement leurs prestations. De plus, cette année est une année record en termes de conférences données. Vous pourrez le constater dans le rapport moral.

L'autre réception concerne l'accueil du Conservateur du *Museum* d'Histoire naturelle de Nice et de son équipe, partenaire de notre exposition annuelle.

En ce qui concerne le téléphone, qui ne sert plus, il est convenu de supprimer l'abonnement.

A noter qu'il n'y a pas eu de frais d'impression pour les ouvrages puisque nous n'avons pu tenir les délais de réalisation, et qu'ils seront publiés en 2026.

Les affiches et bâches d'expositions correspondent à 3 manifestations organisées.

Les défraiements concernent à la fois Jacqueline Spencer qui a tenu bénévolement la salle d'exposition durant près de 3 mois, et Pascal Diana qui participe au projet de valorisation du site de l'Authion au titre de l'AMONT, projet porté par le Parc National du Mercantour et le Département des Alpes-Maritimes

Les adhésions partenaires sont les échanges d'adhésions avec les associations amies.

La participation partenariale concerne notre part de financement du symposium sur les canaux d'irrigation.

La DAP correspond aux intérêts reçus à partir du compte spécial créé au lendemain d'Alex et ouvert pour l'aménagement du nouveau Musée.

En ce qui concerne les ressources

A noter une vente historique de nos ouvrages, preuve de tout l'intérêt que porte le public.

Pascale Clément, responsable des stocks de nos publications, précise que nous avons vendu cette année plus de 460 ouvrages, dont plus de 100 *Juifs & Justes*, plus de 70 *Histoire de St Martin* (pour la 4^e année), près de 30 *Nice Libérée !...*

Les visites de village ont pâti du mauvais temps mais n'ont pas démenti leur succès.

Les ventes diverses correspondent à celles des colliers de pierres réalisés dans le cadre de l'exposition annuelle par Brigitte Isnart, et qui ont eu un succès remarquable.

A noter également la bonne tenue de nos adhésions, et toujours des dons particuliers.

Concernant les subventions, le Conseil Départemental, partenaire historique de notre Association, nous soutient toujours très largement, et nous voulions l'en remercier tout particulièrement. Son aide est essentielle pour la reconstruction du Musée. Merci au Département d'être toujours à nos côtés.

Trois communes nous ont gratifié d'une aide financière cette année. Cette aide est également importante car elle souligne tout l'intérêt que portent les autres villages aux travaux de l'AMONT qui est une des rares associations valléennes (et même au-delà) depuis son origine.

Les intérêts correspondent aux DAP des charges et sont versés sur un compte spécifique.

Une question de l'assistance. On voudrait comprendre pourquoi St-Martin, qui bénéficie très largement des travaux de l'AMONT et s'en trouve valorisé, n'aide pas financièrement l'Association.

La Trésorière explique qu'historiquement, St Martin accompagne l'AMONT lors de ses activités, et que cette année elle a été particulièrement importante (mise à disposition de la salle d'exposition, prise en charge de l'inauguration, mise à disposition d'un dépôt, aide au déménagement). Ce qui représente une participation en nature.

Les questions étant épuisées, le bilan 2025 est mis au vote.

Il est accepté à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne quitus à la Trésorière pour ses comptes 2025.

Budget 2026 (Annexe 4).

La Trésorière cède la parole au Secrétaire Général qui présente le budget 2026.

Eric Gili reprend la parole. Comme chaque année, nous présentons un programme complet d'activités : expositions, conférences, visites, publications, recherches... que nous présenterons à la suite de cet exposé.

L'essentiel du budget correspond au compte financier précédent. Il est pourtant amené à expliquer quelques éléments.

En ce qui concerne les charges

Concernant l'exposition (surligné en bleu clair). Nous disposerons cette année encore, en attendant la reconstruction du Musée, de la salle du Conseil de la mairie de Saint-Martin-Vésubie, et nous pouvons en remercier la Municipalité.

Les frais d'aménagement seront relativement peu onéreux, les frais concernant les affiches et bâches équivalents à ceux de l'an dernier. Par contre, une nouveauté sera l'utilisation de l'IA générative pour réaliser une partie des visites guidées autonomes. Il n'est pas possible d'en dire plus pour l'instant pour ne pas dévoiler le travail en cours.

Concernant les publications (surlignées en gris), au moins quatre sont prévues. Elles correspondent aux travaux débutés en 2025 et qui n'ont pas abouti : *Patrimoines du Haut Pays* n° 22, un carnet 22x22 réalisé par Alain Otho, et deux (ou trois) *Carnets de l'AMONT*. Plus de précisions dans la présentation des projets à venir.

Concernant enfin les dépenses fléchées sur le projet européen Alcoltra (surligné en rose) *Connection Memoriae*, en partenariat avec nos collègues de Memo4345 et la mairie de Borgo San Dalmazzo. Les dépenses projetées correspondent exactement au projet déposé auprès des services européens (80 % de subventions) selon les obligations faites par ce type de dossier. Il s'agit d'équiper la salle *Juifs & Justes* du Musée dont nous reparlerons dans l'exposé des projets à venir. A noter toutefois que nous sommes encore en attente de la validation par les services compétents. En cas de rejet de notre demande, il est évident que ces dépenses ne seront pas engagées. Par contre, en cas d'acceptation, elles seront imputées sur les fonds conservés pour l'aménagement du Musée sur le compte spécifique. Rappelons enfin que l'AMONT devra avancer une part de ces dépenses, qui lui seront ensuite remboursées, à l'échelle de 2 années, sur présentation des factures.

En ce qui concerne les ressources

En ce qui concerne les recettes envisagées, nous misons sur la continuité de l'augmentation de nos ventes d'ouvrages et sur celle d'un renforcement important de nos adhésions en vue de la mise en route de la reconstruction du Musée. Ainsi que sur le maintien de l'important soutien du Conseil Départemental. Les recettes liées au projet européen (surlignées en rose) correspondent à des fonds propres conservés à cet effet, comme indiqué ci-dessus.

Les explications semblant suffisantes, il n'y a pas de question dans l'assemblée.
Le budget 2026 accepté à l'unanimité.

Cotisations 2026

Il est décidé à l'unanimité de conserver les mêmes montant pour les différentes cotisations à notre Association.

Bilan moral 2025

Eric Gili présente le bilan de nos activités pour l'année, tendant à démontrer que 2025 fut « historique » en termes d'actions menées par notre Association.

Les expositions

Il donne la parole à Georges Rosa, Conservateur et responsable des expositions.

Celui-ci explique que **3 expositions** ont été réalisées dans le courant de l'année, pour des communes différentes.

Du 16 juillet au 21 septembre, à **Saint-Martin-Vésubie**, a eu lieu l'exposition *Découvreurs des Alpes*, en partenariat avec le *Museum* d'histoire naturelle de Nice et l'Association des Naturalistes des Alpes-Maritimes

Cette exposition a bénéficié de la mise à disposition de la salle du Conseil à la mairie. Nous souhaitons vivement en remercier la municipalité car cela a offert une visibilité importante. L'exposition était gratuite, mais elle a permis de vendre de nombreux colliers confectionnés par Brigitte, et de très nombreux ouvrages également. Elle a été gardée bénévolement par Jacqueline, qui a reçu l'aide de Paulette. De nombreux bénévoles ont permis sa réalisation, qu'ils en soient remerciés également. Un grand merci également à Emmanuel et Olivier du service culturel de la Mairie, qui nous ont apporté leur aide, leurs conseils, et assuré une promotion importante de nos activités durant toute la saison. Comme dit précédemment, une délégation niçoise menée par Jean Marc Giaume et Olivier Gerier le conservateur du *Museum* nous a rendu visite. Nous les avons accueillis comme il se doit.

Cette exposition a reçu la visite de 1 600 personnes. Georges a assuré à de nombreuses reprises des visites guidées gratuites. Par ailleurs, nous avons innové en proposant une visite libre à partir de QRCode renvoyant sur un parcours préalablement préparé sur la chaîne Youtube de l'AMONT, et qui permettait aux visiteurs de s'entendre raconter une histoire *sur les pas de Riso*. Cette visite a reçu 289 connexions.

A noter également que l'ensemble des objets et échantillons minéraux présentés proviennent de sites locaux, et pour l'essentiel de la collection de Georges.

Une seconde exposition a été réalisée sur la demande de la commune de **Moulinet** (26 août – 21 septembre 2025). Pascal Diana, vice-président, prend la parole pour en expliquer le contenu. Cette exposition conclue un travail mémoriel de deux années autour de l'histoire des « Déportés » de Moulinet et de leur retour au village (août 1944-août 1945). Elle s'est accompagnée de plusieurs soirées-mémoire rassemblant une grande partie du village, et d'une importante

campagne de recueil de mémoires. Elle souligne le partenariat déjà ancien que nous réalisons avec la commune, qu'il faut remercier de son soutien constant.

La troisième exposition a été réalisée pour **La Bollène-Vésubie** (5 juillet – 31 juillet). A la suite de la sortie de notre *Carnets de l'AMONT* dédié au *Turini, un col de légende(s)*, il s'agissait de proposer une présentation accompagnant une conférence. L'Office du Tourisme a accueilli l'exposition. Le succès rencontré par cet ensemble de manifestations a amené la municipalité à renouveler sa demande pour un autre sujet en 2026.

Eric remercie les directeurs de ces manifestations et rappelle que l'AMONT a ainsi réalisé plus d'une quarantaine d'expositions depuis son origine.

Reconstruction du musée

Venons maintenant à faire un point sur la reconstruction du musée.

Le projet a vu le jour « au lendemain » (et l'expression est pour une fois exacte) de la tempête Alex.

En 2025, nous avons plus particulièrement travaillé avec l'Agence06 (que nous ne remercierons jamais assez pour la qualité de son écoute et de son aide), émanation du Département, et plus particulièrement avec la scénographe du cabinet d'architecte retenu. Ce travail vient à la suite de celui réalisé par nos membres pour constituer le « Récit » des futures présentations du musée.

Quelques vues d'ambiance, non-contractuelles, sont présentées à l'Assemblée. Elles donnent une idée de ce que pourrait être le futur musée.

Il est important enfin d'informer l'Assemblée qu'après le dépôt du permis de construire début décembre 2025, le délai des recours étant passé, la Municipalité attend maintenant le retour de la Légimité (Préfecture) pour lancer la procédure des appels d'offre. D'ici quelques mois, nous verrons donc débiter les travaux. Nous pouvons estimer que, tous délais confondus, dans le meilleur des cas, nous pourrions envisager l'inauguration des nouveaux locaux dans 22 à 24 mois. A la question de l'assemblée souhaitant savoir sur quelle emprise la reconstruction s'appuiera-t-elle, il est répondu que le parcellaire ancien reste inchangé, et que nous bénéficions de l'emprise de l'ancien moulin auquel a été adjointe celle de la maison communale voisine. Au total, le nouveau musée devrait proposer environ 700 m² de surface et une réserve de 70 m².

Les Ateliers de l'AMONT

Eric explique brièvement qu'il s'agit du mode de fonctionnement du Centre d'Etudes de l'Association. Face aux très nombreux sujets qui nous intéressent (c. 45 recensés), il a été proposé aux membres désirant s'investir dans la Recherche de monter des groupes de travail. Celui-ci constitué, un responsable l'anime. C'est à lui que revient le calendrier des réunions.

A lui également de verser les résultats du travail du groupe au CRIA (centre de ressources), comme le fait remarquer Anne Sivirine, responsable du Groupe CRIA, afin que les données collectées puissent être classées, conservées et ensuite mise à disposition des chercheurs.

Eric rappelle qu'à ce jour, plusieurs groupes sont actifs : *Récit du Musée, Objets, CRIA, Canaux, Suisse niçoise, WikiAmont, Nos Ancêtres...*

Les visites guidées

Depuis près d'1/4 de siècle, l'AMONT propose de faire visiter les villages de la Vésubie à nos touristes, et tout particulièrement celui de Saint-Martin. Elles sont payantes et concernent à la fois les particuliers, les familles, et les groupes.

La saison a été lancée cette année le 1^{er} mars par une présentation de Saint-Martin sous le titre de « Valoriser le patrimoine du village avec l'AMONT. Déambulation et échanges », à deux voix, Anne et Eric. La visite a connu un grand succès et de nombreux villageois y ont participé.

Durant tout l'été – qui s'est avéré pluvieux les jeudis – Anne et Eric accompagnent les touristes qui s'inscrivent pour ces visites à l'Office du Tourisme. Pour cette année encore, le succès a été présent, malgré les conditions météorologiques. Ces visites demeurent une proposition touristique originale et qualitative qui complètent l'offre du village et s'adresse bien souvent à un public un peu différent.

Trois visites sont proposées : une autour du thème du patrimoine, une autour du thème de la Belle Epoque, une dernière autour du thème des Juifs et des Justes.

Dans l'Assemblée, Christiane propose qu'une nouvelle visite soit organisée au lancement de la saison 2026 autour du thème de la Belle Epoque. Proposition validée.

Les conférences

Eric explique qu'elles ont été cette année particulièrement nombreuses (Annexe 5), au nombre de 25 dont :

Les *Samedis de l'AMONT* (10 conférences) ont accueilli 3 intervenants en lien avec l'exposition annuelle des *Découvreurs des Alpes*. Mais aussi des chercheurs extérieurs, et un jeune-chercheur, doctorant à l'Université de Nice. Cette activité est rendue possible grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle du Conseil de la mairie de Roquebillière, que nous remercions tout particulièrement, et qui offre un rafraîchissement à l'issue de chacune de nos présentations.

A Saint-Martin (9 conférences), dans la salle de la mairie mais le plus souvent dans l'auditorium de la médiathèque (qu'il est important de remercier une nouvelle fois pour son accueil et ce depuis son ouverture) et pour l'une d'entre-elles dans la grande salle Jean Grinda à l'occasion du *symposium* sur les canaux d'irrigation.

Dans d'autres enfin (6 conférences), à Nice bien sûr (chez nos amis et partenaires du CHAAM, au musée Terra Amata), à la Bollène, Moulinet, mais aussi Monaco et même Imperia.

Une année très remplie que vous avez appréciée si on se réfère au nombre très important d'auditeurs.

A noter que toutes ont été gratuites pour le public et que 7 communes ont reçus nos conférenciers.

Une mention toute particulière doit être faite cette année au sujet du *symposium*. Après l'avoir remercié, Eric donne la parole à Mirjam qui en a été la cheville ouvrière. Ce *symposium* s'est tenu à Nice et à Saint-Martin, où nous avons pu présenter une contribution sur l'histoire du canal de Nantelle (commune de Saint-Martin).

Remercions également notre ami Toufik Ftaïta maître de conférences à l'Université Nice Côte d'Azur, co-organisateur, avec qui nous travaillons depuis près de 20 ans.

Une présentation du projet d'inscription a été réalisée au Ministère de la Culture, en présence de Mirjam, qui était chargée de présenter les actions menées autour de l'irrigation gravitaire. L'Assemblée lui exprime ses remerciements pour avoir valorisé le travail mené par l'AMONT depuis 20 ans également (exposition 2006 du Musée du Patrimoine de Saint-Martin et publication 2007 sur les canaux d'irrigation).

Eric ne voudrait pas non plus oublier notre ami Jean Paul Blanc, président de l'AFA de la Tinée, dont le rôle a été déterminant pour la réalisation de ces rencontres internationales.

A noter enfin que l'AMONT a participé cette année à 3 colloques scientifiques, dont le *symposium* mais aussi le colloque des Boucliers Bleus (protection du patrimoine) à Monaco, et celui sur le thème de l'environnement et de la Résistance à Imperia. Ce qui est une preuve supplémentaire de la bonne réputation de notre Association.

Prospection-inventaire archéologique

Eric explique que depuis 8 ans maintenant, notre Association bénéficie de l'autorisation du Service régional de l'archéologie (DRAC-PACA) pour réaliser un programme que nous avons intitulé « Défendre le Haut Pays ». Il s'agit de relever toutes les traces de fortifications présentes sur notre territoire (de la rive droite de la Roya à la rive gauche de la Tinée) depuis le Moyen Age jusqu'à la dernière guerre.

Cette année, nous avons réalisé un lancement d'opération le 17 avril, à Roquebillière, en présentant les résultats des prospections de ces dernières années. 4 journées (27 juillet, 1^{er}, 12 et 14 août) de prospections ont été réalisées sur les montagnes entre Roya, Bévéra et Vesubie. Enfin, une présentation des résultats a eu lieu à Roquebillière le 13 décembre. Pour dresser un rapide bilan des opérations menées, 19 sites ont été relevés cette année, ce qui porte à 222 le nombre d'occurrences identifiées depuis le début des opérations.

Pour mémoire, nous avons identifié la première ligne des défenses de ce que nous pensons être celle des guerres de succession d'Autriche, avec 39 sites. Nous souhaitons prolonger encore une année nos travaux afin de « boucher les trous ». Nous avons enfin identifié un site exceptionnel à Colla Bassa pour lequel il conviendra de mener de nouvelles recherches de terrain. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour cartographier numériquement ces travaux.

Notons enfin que nos amis du CHAAM nous ont accompagné lors de l'une de nos journées, un échange de bons procédés qui nous permet de partager nos compétences.

Eric rappelle que ce programme de recherche donnera lieu à une exposition majeure en 2027, et nous l'espérons à l'occasion de l'inauguration du musée reconstruit.

Formation - pédagogie

L'AMONT est aussi une Association qui réalise depuis des années des formations à destination de divers publics. Le Parc National fait souvent appel à nos compétences et nous l'en remercions.

Ces activités participent également à la formation initiale.

Cette année, nous sommes intervenus auprès des professeurs documentalistes du bassin Nice-3 vallées, à Roquebillière (20 mai).

Nous avons accueilli plusieurs journalistes à la demande de l'Office du tourisme métropolitain (3 juin).

Par sa part, Pascal Diana est intervenu à de nombreuses reprises dans les opérations de valorisations du massif de l'Authion piloté par le Parc National du Mercantour, avec la participation du Département.

Enfin, Eric est intervenu durant la saison auprès de 4 groupes d'élèves de 4^e, 2 groupes d'élèves de 1^{ère}, 6 classes de BTS Tourisme du Lycée Paul Augier de Nice (3 jours, avec l'aide d'Anne), et en faveur des étudiants du Master Droit international de l'Université de Nice pour leur présenter la visite guidée *Juifs & Justes*.

Eric rappelle que la pédagogie fait partie intégrante de nos activités depuis de nombreuses années, et qu'un service Pédagogie est déjà prévu dans le cadre de la reconstruction du Musée du Patrimoine.

Stands

Cette année, l'AMONT a tenu de nombreux stands dans différents villages, afin de faire connaître ses activités et ses productions. Cela a été le cas à Lucéram (22 mars, Pascal), Saint-Martin (tout au long de la saison, Mirjam, Pascale, Patrick), Peïra Cava et Sospel (27 juillet, Pascal), aux journées du Livre de Saint-Etienne de Tinée et d'Auron (8 et 9 août, Eric et Elodie), aux journées des Associations de Saint-Martin et Roquebillière (20 septembre, Miriam, Georges, Maryse), au Marché de Noël (Mirjam, Pascale, Patrick à Saint-Martin).

Ces activités, qui occupent les bénévoles de longues journées, sont pourtant nécessaires car elles offrent une importante lisibilité à notre Association. Le public peut ainsi nous rencontrer et échanger, en attendant de retrouver le musée.

Par ailleurs, Pascale rappelle que ces actions nous ont permis d'effectuer des ventes directes de nos ouvrages, près de 400 cette année, ce qui nous permet d'envisager sereinement les futures publications.

Les journées du Patrimoine

Cette année, Georges s'est chargé d'assurer les visites guidées lors de la JEP du 20 septembre à Saint-Martin. Devant le succès rencontré, il est envisagé de renouer avec ces journées, comme nous l'avions réalisé durant de nombreuses années. Il est demandé à Georges de prévoir une organisation des journées de juin et de septembre sur plusieurs villages afin que nous décidions de ce qui est réalisable.

Signature de la convention de don Lubhat

Eric explique que Maurice Lubhat avait réalisé une maquette d'une exceptionnelle qualité, dont il nous avait déjà fait bénéficier lors de notre exposition 2009 à l'occasion du centenaire de l'arrivée du tramway en Vesubie. Depuis, Maurice a décidé de l'offrir au Musée. Le 16 juillet dernier a été signé une convention de don gracieux, en présence de M. le Maire de Saint-Martin. La maquette, qu'il conservera jusqu'à la reconstruction du musée, y trouvera toute sa place et est déjà intégrée dans la scénographie prévue au 1^{er} étage dans l'espace Suisse Niçoise. Elle se développe sur 4,50 m de longueur !

L'Assemblée générale exprime toute sa gratitude à Maurice, pour son très amical geste, qui n'a pas de prix et qui offrira à nos visiteurs une possibilité de découvrir ce que fut Saint-Martin au temps du tramway. Elle ne doute pas que cette splendide maquette sera appréciée à sa véritable valeur.

Partenariat Musée Masséna de Nice

Eric explique que Jean Pierre Barbero, conservateur du Musée Masséna, nous avait contacté sur les conseils de notre ami Yves Brugière afin de savoir si nous possédions des objets susceptibles d'illustrer une partie de sa nouvelle exposition intitulée « Nice, son passé à de l'avenir » (16 octobre 2025 – 1^{er} mars 2026). C'est ainsi que l'AMONT a pu mettre à disposition de cette importante institution niçoise les objets relevant du fonds Plent et de celui de Verany. Eric en profite pour remercier M. Verany, présent dans cette assemblée, des dons d'objets exceptionnels qu'il a pu faire à notre Association.

Ce prêt temporaire s'inscrit dans une longue série, qui nous permet de lier et d'entretenir des partenariats importants avec d'autres institutions de notre département. Il est aussi une reconnaissance de la qualité de nos travaux de conservation dont on peut remercier Georges et son équipe de bénévoles.

WikiAmont

Eric rappelle qu'un groupe de travail s'est constitué sur ce sujet, autour d'Elodie Ellena et de Christiane Baile. Nous avons pu constater le peu d'intérêt de la fiche Wikipedia de Saint-Martin-Vésubie (en guise d'exemple, mais ils peuvent être multipliés dans notre périmètre d'études). Ces informations sont mises à la disposition des touristes qui visitent notre région. L'AMONT s'est saisi de cette lacune. Le projet est de mettre à jour les informations proposées aux lecteurs et d'indiquer les publications de références de l'AMONT comme sources essentielles d'approfondissement.

La fiche de Saint-Martin est quasiment terminée, réalisée à partir d'un résumé de notre ouvrage *Histoire de Saint-Martin-Vésubie*. Elle sera prochainement mise en ligne, avec toutes les références nécessaires à sa validation.

La deuxième partie de la réflexion a déjà été menée. Il s'agira de réaliser des fiches en lien : Saint-Nicolas, Mines de Salèses, Chapelle des Blancs, Chapelle des Noirs, Eglise paroissiale, Palais Gubernatis, Barbets, Suisse Niçoise, Carnaval de Saint-Martin. Quelques mois de travail en perspective pour l'équipe WikiAmont.

Un appel aux bénévoles est lancé, à partir de l'adresse contact de notre association, qui relatera aux personnes intéressées.

Centre de Ressources et d'Informations de l'AMONT (CRIA)

Eric rappelle l'énorme travail réalisé par l'équipe d'Anne, Anna et Marie-Claude depuis la tempête Alex. Le constat était que l'AMONT avait réuni une masse considérable d'informations et que peu de personne(s) en avaient connaissance. D'autre part, les destructions d'Alex nous avait sensibilisé sur les dangers de ces pertes.

L'équipe du CRIA mène depuis de nombreux travaux de référencement et d'identification des données collectées. Ce référencement s'est basé à l'origine sur le modèle national des ATP et a été progressivement adapté à nos besoins. Il continue à l'être et est régulièrement mis à jour. Les données identifiées sont régulièrement versées dans l'ordinateur central de l'AMONT, avec copie extérieure.

Trois grands domaines servent de modèles de travail : le Carnaval, l'Authion, et les Canaux.

Parallèlement à ce travail de référencement, une base de données principale est réalisée par Patrick Gili. Parole lui est donnée pour présenter la version actuelle.

L'idée qui a prévalu à cette réalisation d'une base centrale de données est de rassembler la totalité des informations recueillies par l'AMONT, d'être capable de les mettre en relation mais aussi de les retrouver. Pour cela, aucun logiciel n'étant utilisable, il a été nécessaire de passer à la programmation.

La base initiale est celle des individus (remerciements à André Richier pour son aide), à partir desquels il est désormais possible de lier toutes sortes de documentation (images, archives familiales, cadastre avec projection spatiale du foncier familial, recensement, actes notariés, délibérations municipales...).

A partir d'un onglet recherche, il est possible de retrouver chaque individu.

Les liens pourront également être réalisés avec l'inventaire des objets du musée.

D'autre part, le projet était aussi d'utiliser une partie de ces informations à destination du grand public. Eric avait proposé qu'un visiteur puisse venir chercher son ancêtre et que nous puissions lui proposer à la fois une projection de sa généalogie, et la réalisation d'une fiche pdf composée des informations sur cet ancêtre, transmise à sa demande sur un format qu'il nous conviendra de décider par la suite. C'est désormais chose faite. Patrick a réalisé cette technologie. Il s'agira d'un objet d'appel capable de créer une interaction entre l'AMONT et certains de ses visiteurs.

Eric propose de se rapprocher, comme son statut de chercheur-associé le lui permet, de la base HumaNum du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin d'obtenir un versement de notre base de données. Cette démarche est proposée afin les faire héberger de manière éthique et non-commerciale mais aussi de pérenniser ces informations et de les rendre accessibles aux chercheurs à partir de notre travail de référencement.

L'Assemblée en accepte le principe à l'unanimité.

L'Assemblée remercie Patrick pour son travail original et exceptionnel, qui donne à notre Association une nouvelle dimension. Eric rappelle aussi que ce travail est désormais possible grâce à l'effort de référencement en cours.

Anne profite du sujet pour rappeler aux responsables des groupes de recherche de prévoir dès l'origine de leurs travaux le référencement des informations qu'ils relèvent. Ils pourront ainsi les verser directement au CRIA par la suite et éviter un surcroît de travail.

Conservation des objets

George est appelé à présenter l'état des lieux des Réserves.

Il précise tout d'abord que 2025 a été une année lourde en termes de travail, et qu'il a pu bénéficier de la bonne volonté et de la bonne humeur des bénévoles qui l'ont rejoint à chaque opération.

La Réserve de Roquebillière continue à se remplir et sert également d'atelier. Y ont été déposés plusieurs dizaines de cartons de livres composant une part importante de la bibliothèque de l'AMONT. Chacun est étiqueté afin de permettre son inventaire.

La grande affaire de cette année a été le déménagement « surprise » de la Réserve sous le Presbytère de Saint-Martin, où est entreposée la quasi-totalité des objets reçus en dons. Ils composent notre fond essentiel. Mis à notre disposition au lendemain de la tempête Alex, les travaux entrepris par la commune ont nécessité de retirer nos objets pour les déplacer dans un nouveau local prêté par la municipalité. S'il a fallu agir dans l'urgence, les bénévoles de l'Association se sont fortement mobilisés et il faut les en remercier. De même, nous avons bénéficié du soutien logistique des agents municipaux et métropolitains, qu'il faut également remercier. C'est cette mobilisation de tous qui a rendu possible l'opération. Les objets ont été emballés dans des cartons eux-mêmes inventoriés, et déposés dans un premier temps dans le nouveau local.

En second temps, cette nouvelle Réserve a dû être aménagée. Remontage des étagères, classement et identification des cartons. Une tâche qui a été menée à bien par l'équipe des bénévoles. Ces difficiles moments ont heureusement également été des instants de partages conviviaux.

La dernière opération de cette année a consisté à débarrasser les derniers objets conservés dans les locaux des anciens moulins, entre 60 et 80, certains très volumineux. Il reste maintenant à les inventorier pour qu'ils puissent être intégrés dans notre système de référencement.

A la suite de Georges, Eric remercie très chaleureusement les bénévoles de l'Association qui rendent possible toutes ces opérations, mêmes les plus délicates.

Evolution du site internet et reconstruction du musée

Après avoir remercié la municipalité pour son suivi du projet de reconstruction du musée, et tout particulièrement son 1^{er} adjoint qui a défendu le dossier avec constance, Eric passe la parole à Patrick Clément afin qu'il puisse présenter les évolutions réalisées et rendues nécessaires de notre site internet.

Patrick rappelle la problématique à traiter.

Il s'agit à la fois de faire évoluer le nom de notre site afin de mieux répondre à l'affichage du territoire sur lequel nous travaillons, bien plus large que la seule Vesubie.

Mais aussi de prendre en main notre communication dans l'objectif de la reconstruction du musée.

Dans ces deux objectifs, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises.

Le nom choisi, **amont-alpesmaritimes.fr**, répond à plusieurs objectifs. Le premier est bien de couvrir notre territoire, c'est-à-dire une partie du Haut Pays, prenant en compte la rive gauche de la Tinée à l'ouest, la Vesubie au centre, la haute Bévère et jusqu'à une partie de la rive droite de la Roya à l'est. Au sud, les communes de Levens et de Lucéram forment la limite.

Le choix du nom rappelle la manière dont a été nommée notre région dès la conquête romaine qui a pris fin vers 6 av. notre ère (et a donné lieu à l'érection du Trophée d'Auguste où sont portés les noms des « tribus » vaincues par les légions de l'Empereur). Il s'en est suivi la création d'une province équestre du nom d'Alpes Maritimes.

Ce nom a été repris une seconde fois lors de la conquête révolutionnaire française en 1793, par la création du tout nouveau et premier département, durant toute la période française. Ces hommes du XVIII^e siècle étaient hommes des Lumières, empreints d'Antiquité, ce qui explique leur choix. Puis vint la Restauration, et le retour au *Circondario di Nizza*.

Enfin, avec l'Annexion de 1860 du comté de Nice à la France, le territoire redevint département et reprit le nom d'Alpes-Maritimes.

D'où le nom que nous avons choisi pour caractériser ce territoire de montagne, « l'amont des Alpes-Maritimes ». Et par extension de notre site... même si Amont était à l'origine un acronyme.

L'autre sujet concerne notre communication autour de la **reconstruction du musée** et de sa valorisation. Patrick rappelle qu'il est important que nous puissions maîtriser complètement notre communication et celle du futur musée reconstruit. Nous en avons la légitimité et les compétences.

Nous devons aux nombreuses personnes qui nous ont fait confiance depuis 5 ans pour réaliser cette reconstruction, et aux nombreux donateurs qui nous soutiennent financièrement, de les tenir informés des évolutions de ce beau projet.

Pour accompagner ces prochains mois durant lesquels aura lieu la reconstruction, un onglet spécial a été rajouté à la barre de menu du site, intitulé « Et le Musée ? ». Vous y trouverez la présentation du projet, mais aussi son avancement à mesure des étapes. Pour accompagner cette chronologie, Mirjam a proposé de réaliser un puzzle informatif, sur lequel apparaîtront progressivement chaque étape pour former *in fine* l'image du nouveau musée.

Nous avons également voulu rendre compte de l'état de financement du projet, car nous avons bénéficié tout à la fois d'un concours de solidarité populaire très large, et de la mobilisation de l'Etat et de toutes les collectivités territoriales (commune, département, région), mais aussi de l'aide essentielle du Prince de Monaco.

Enfin, nous avons voulu anticiper les questions que le public pouvait légitimement se poser, en y apportant au préalable des réponses certifiées. Bien entendu, cela nous demandera également d'être en capacité de répondre aux nouvelles questions qui apparaîtraient à mesure de l'avancement des travaux.

Eric remercie Patrick pour cet important travail. Le bilan moral étant épuisé – et l'assistance également – Eric propose de passer au vote pour son acceptation.

Il est accepté à l'unanimité.

Eric propose de poursuivre l'ordre du jour par la séquence des **questions diverses**.

4 questions nous sont parvenues :

De Pascal Diana, concernant l'**utilisation de l'IA**.

Pascal pose la question de la place que nous devons accorder à l'IA, et plus particulièrement dans le traitement ou la création d'images, dans nos travaux (publications, expositions). Elle vient à la suite d'une question de déontologie posée par l'utilisation de la voix d'une personne ayant réellement existé pour lui faire dire un texte de présentation de l'une des salles du futur musée. Cette utilisation nous semble poser un problème moral.

Par extension, dans la mesure où l'IA va prendre une place de plus en plus significative dans notre environnement, il convient d'être vigilant et rigoureux dans la gestion et l'utilisation des d'images : la consommation d'images augmente considérablement, au risque de banaliser les documents iconographiques.

De plus, nous sommes détenteurs d'images « sources », non transformées, qu'il convient de protéger comme telles afin d'éviter toute dérive ou mauvaise interprétation.

Notre travail doit consister en un travail de décryptage et d'analyse du contexte, de la source (éditeur, auteur), de la composition (lieu, personnages, scène), nécessaire pour éclairer l'intérêt d'une image.

Nous devons nous poser la question de savoir jusqu'où aller dans l'utilisation de l'IA pour valoriser un document : retouches, colorisation, animation... Il nous semble important dès lors qu'il y a une intervention sur une image, d'en informer le lecteur ou le spectateur.

Il est proposé qu'un groupe de travail puisse se pencher sur l'inventaire de cartes postales et autres images à haut potentiel et celles illustratives.

Il est également proposé la publication d'une image décryptée et commentée dans notre revue *Patrimoines du Haut Pays* (et pourquoi pas sur notre chaîne Youtube et sur les réseaux sociaux), comme nous le faisons pour un objet (cf. notre revue).

Il faudra définir ce qu'est une image à « haut potentiel ». Celle permettant l'identification des personnages pour les relier à une histoire connue, à une scène et à des objets représentés... Dans l'idée, les éléments de décor ou de second plan (lieu, monuments disparus), objets, anecdote familiale... Les collectionneurs savent généralement ce qui fait qu'une carte postale ancienne ou une photo est remarquable à leurs yeux. Nous sommes détenteurs d'une méthodologie et d'un savoir qu'il ne faut pas perdre.

L'IA peut être un outil à terme pour isoler des éléments d'une image, en améliorer la lecture, reconnaître des personnages (identification, comparaison, établissement de séries...). Mais il s'agit et il doit s'agir d'un outil.

Il conviendra de poser cette question pour toutes les formes de documentation, comme par exemple pour les témoignages oraux (enregistrements, gestion, transcription, stockage...).

Eric, qui vient de recevoir la charte de déontologie de l'Université, propose qu'elle puisse servir de document de travail afin d'établir notre propre démarche. Une commission spécifique sera réunie dans cet objectif. Le produit de sa réflexion sera proposé au Conseil d'Administration pour validation.

De Chiraz Bois, concernant une **participation potentielle au CTG Vésubie**.

L'AMONT, par l'intermédiaire d'Eric a été contacté par Chiraz Bois, coordinatrice du projet du Groupe de Travail CTG Jeunesse qui se propose d'organiser un programme d'activités, financées par la CAF, à destination des adolescents de la Vésubie. Notre Association est sollicitée pour savoir si ses activités peuvent être destinées à ce jeune public.

Eric a déjà pu expliquer à Chiraz que nous ne sommes pas une Association assurant des animations à destination de la jeunesse, mais que nous avons un rôle pédagogique essentiel dans la découverte, la transmission des connaissances et des savoirs autour de l'histoire et du patrimoine. Ensuite, qu'en l'absence de la structure muséale, nous ne pouvons qu'accueillir des groupes en extérieur. Les choses évolueront bien entendu une fois le musée reconstruit. Un service pédagogique est prévu.

Chiraz demande à ce que l'AMONT puisse participer à la prochaine réunion du 3 mars, 9h, en mairie de Roquebillière, afin de présenter ses travaux et son organisation.

Georges ou Patrick, selon leur disponibilité, pourraient y participer.

De Thierry Rosso, concernant notre **participation à une enquête d'étudiants** de son laboratoire (LAPCOS) de l'Université de Nice.

Notre ami Thierry, avec qui nous avons travaillé il y a plusieurs années sur de nombreux thèmes, nous demande de bien vouloir participer à une enquête que doivent mener ses étudiants (laboratoire LABCOPS) afin de valoriser les collections ethnologiques de son laboratoire d'études.

Un message sera envoyé en ce sens aux membres de l'Amont afin qu'ils puissent y participer.

D'Eric Gili, concernant l'utilisation de nos données et particulièrement de **nos images** à destination de personnes pouvant demander à en bénéficier (Gérard Geist, Jean Paul Faraut, Marie-Claude Faraut, Hélène Crest, Philippe Thomassin).

Eric expose qu'il y a de plus en plus de demande dans ce sens, émanant généralement de connaissances. Ces demandes obligent à un long travail de recherche dans nos bases, car notre système de base de données n'est pas encore efficient. Deux éléments sont à prendre en compte.

Le premier, la raison du demandeur. Il s'agit généralement d'un besoin destiné à la publication. C'est le cas de Gérard Geist, pour son *Histoire du Comté de Nice*, dont la publication sera réalisée par les *Editions Millénaires*. Il est à noter que ce n'est pas la première fois que nous fournissons de l'iconographie à ces éditions. Dans ce cas, la demande est importante et porte sur de nombreux thèmes. Le choix a été fait d'y répondre positivement, et comme il se doit gracieusement. Il conviendrait néanmoins de fixer une règle.

Le second est la destination de ces dons. Comme précédent, dans le cas d'un projet de publication, il est entendu que les éléments transmis doivent être sourcés « Amont » (et l'est). Dans certains cas, la question peut se poser. Il ne s'agit pas de permettre à certaines personnes de « se constituer une collection » au détriment du long et patient travail de collecte de l'Amont. Il conviendra également de fixer une règle fixant les destinations acceptables du don d'images.

Les questions diverses étant épuisées, Eric propose de parcourir rapidement – de nombreux sujets ont déjà été présentés – les **projets pour l'année 2026**.

Le premier sujet abordé concerne la **reconstruction du musée**. Sujet déjà largement traité, il s'agit simplement de rappeler la chronologie de l'opération. Le permis de construire ayant été déposé début décembre 2025, le délai des recours possibles étant épuisé, nous entrons maintenant dans la phase active du programme.

D'ici 3 à 4 mois, la mairie, maîtresse d'œuvre, devrait valider les retours d'appels d'offres. Dans le meilleur des cas, la pose de la première pierre peut être envisagée en juin 2026. La livraison de l'établissement pourrait donc avoir lieu à la fin de l'année 2027.

L'exposition annuelle 2026 aura pour sujet **la Madone de Fenestres**. Yvan, chargé de coordonner cette exposition explique que le titre n'a pas encore été fixé. L'exposition, qui aura lieu dans la salle du Conseil de la mairie de Saint-Martin-Vésubie, se composera d'une douzaine de bâches (la moitié a déjà été écrite) et de nombreux objets. Une analyse des sources disponibles aux Archives diocésaines sera réalisée pour compléter notre étude. La présentation devra prendre en compte de nombreuses thématiques.

Une visite guidée à partir des QRcodes, comme l'an dernier, sera réalisée. Eric présente, en avant-première, une animation IA à partir d'une photographie du Chevalier de Cessole du pèlerinage de 1913. L'Assemblée, surprise, est conquise.

Une série de réunions de travail aura lieu pour finaliser cette exposition dont l'inauguration est prévue le 24 juillet 2026, la salle n'étant pas disponible jusqu'alors.

Plusieurs **publications** sont prévues cette année. En 2025, la charge de travail de l'équipe rédactionnelle n'a pas rendu possible les publications envisagées. Elles seront réalisées en 2026.

En premier lieu, la nouvelle livraison de notre revue *Patrimoines du Haut Pays*, sur le thème du *Sport dans le Haut Pays*, et qui est en cours de finalisation, atteignant déjà 300 pages. Cette année, sur demande de notre Conservateur, le choix a été fait de publier les « catalogues d'expositions » des deux dernières années. La revue comportera ainsi de nombreuses illustrations.

Un numéro de notre nouvelle collection *22x22* est en cours de réalisation par notre ami Alain Otho sur le thème de la *Frontière 1861-1947*. Il reste quelques détails à finaliser.

Enfin, deux livraisons (sinon trois) des *Carnets de l'AMONT* sont envisagées. La première concernera la *Suisse Niçoise*, actuellement à la relecture de Pascal. Le second concerne *Les canaux d'irrigation*, en partenariat avec le Parc National du Mercantour, pour faire suite aux nombreux travaux réalisés par le groupe de recherches qui lui est consacré. Le dernier concerne *Peïra Cava*, grâce à l'apport essentiel de Mireille et Christian Arnaud, qu'il est loisible de remercier en cette occasion pour leur confiance.

Le sujet suivant concerne le projet et la **salle Juifs & Justes** de Saint-Martin-Vésubie.

Pour mémoire, il s'agit de l'une des salles du 1^{er} étage de la reconstruction du musée. Sa réalisation sera réalisée en partenariat avec le Musée de la Résistance Azuréenne (Pr. Jean Louis Panicacci), Yad Vasehm et l'AMEDJAM (Michèle Mérowka). Elle a donné lieu à la constitution d'un dossier Alcotra (Annexe 5) en partenariat avec nos amis italiens du Mémorial de la Déportation Memo4345 (Bordo San Dalmazzo).

Un problème de chronologie se pose. Les fonds européens (voir l'analyse du budget 2026), s'ils sont acquis (actuellement en attente de validation), devront être utilisés en 2026 et 2027. La reconstruction du Musée ayant pris plus de temps que prévu, il ne sera pas possible de réaliser cette salle dans le temps imparti du programme Alcotra. Une solution intermédiaire a été envisagée et a donné lieu à discussion avec la mairie de Saint-Martin, qui en a accepté le principe. Il est prévu de mettre à la disposition de l'AMONT les anciens locaux de l'Office du Tourisme du village, sur la place de la Mairie, afin d'installer cette salle le temps de la reconstruction, puis de basculer les équipements au musée.

Dans le cas où notre dossier serait validé, il sera nécessaire d'entamer immédiatement les travaux dans l'ancien Office du Tourisme, pour une livraison prévue lors de la Marche de la Mémoire de septembre 2026.

Enfin, comme chaque année, le **programme des conférences** (*Samedis* et Saint-Martin) est en cours de réalisation, un peu retardé par le temps des élections municipales à venir. Julien Contes (jeune-chercheur), Henri Courrière (Dr.), Jean-François Baudelin sont déjà prévus...

Le programme des **visites guidées** est déjà prolongé. Une visite « Suisse Niçoise » est d'ores et déjà prévue.

Le programme **archéologique** devrait connaître sa dernière année de prospection.

Enfin, sollicité par Cyril Isnart et Jean-Paul Faraut, l'Amont mettra à leur disposition les ressources dont nous disposons sur le thème des **fifres et tambours**, dans le cadre de leur projet d'inscription au patrimoine mondial immatériel.

Le dernier point à l'ordre du jour est **l'élection du nouveau Conseil d'Administration 2026**.

Cette année, sont renouvelables :

Brigitte Isnart
Eric Gili
Anne Sivirine
Patrick Clément

Brigitte a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas demander son renouvellement, désormais très occupée par son autre association.

Plusieurs candidats ont fait savoir qu'ils souhaitaient rejoindre le Conseil d'Administration de l'AMONT :

Pascale Clément
Ocellina Geniez
Anna Mozzone
Elodie Gili

Eric demande à chaque nouvelle candidate de se présenter brièvement, présente celles qui sont absentes, et rappelle que selon nos statuts, le Conseil d'Administration se compose de deux collèges. Aux 12 membres du Conseil peuvent être adjoints un Conservateur et un collège de Responsables « villages », destiné à établir et maintenir le lien avec les différents villages de notre périmètre d'études.

L'Assemblée Générale est appelée à élire ses représentants.

Par un vote unanime, les candidats suivants sont élus au nouveau Conseil d'Administration 2026.

Eric Gili
Anne Sivirine
Patrick Clément
Pascale Clément
Ocellina Geniez
Anna Mozzone
Elodie Gili

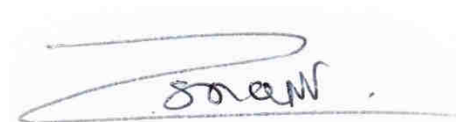
Les sujets étant épuisés, l'Assemblée Générale ordinaire 2025 peut être clôturée.

Eric, au nom de la Présidente, remercie l'assistance pour sa confiance, sa patience, et remercie une nouvelle fois les nombreux bénévoles de notre Association qui ont assuré, cette année encore, une activité remarquable et un rayonnement indéniable de l'AMONT.

La Présidente
P/O le Secrétaire Général
Eric GILI



La Trésorière
Brigitte ISNART



ANNEXES

à l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 du 14 février 2026

1. Organigramme de l'AMONT

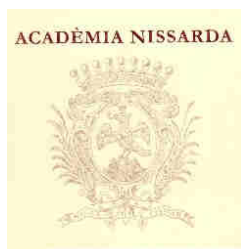


2. Partenariats de l'AMONT

Institutions



Associations



INTERMEVION

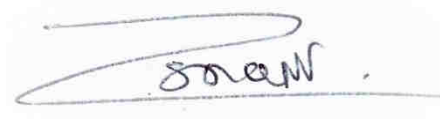
ROUDOULE
écomusée en terre gavotte



3. Bilan financier 2025

AMONT - Bilan 2025			
Charges (Dépenses)		Produits (Recettes)	
60. Achats	904,75 €	70. Ventes et prestations	9 455,76 €
Petit matériel	- €	Ventes ouvrages	6 862,76 €
Fournitures administratives	188,95 €	Vente ouvrages - Port	177,00 €
Fournitures informatiques	- €	Visites villages	360,00 €
Aménagements expos	671,23 €	Visites Expos Musée	- €
Aménagements autres	44,57 €	Ventes diverses	1 556,00 €
		Prestations formation	500,00 €
61. Services extérieurs	3 139,71 €	75. Autres produits de gestion courante	2 720,00 €
Assurances	827,26 €	Adhésions	2 040,00 €
Documentation	- €	Dons	680,00 €
Mission et réception Expos	- €		
Mission et réception Conférences	1 077,53 €		
Mission et réception Autres	230,71 €	74. Subventions	10 500,00 €
Frais postaux livres	528,65 €	Conseil Départemental 06	10 000,00 €
Affranchissement	16,68 €	Communes	500,00 €
Téléphone	158,16 €	La Bollène: 200,00	
Connection Internet	- €	Moulinet : 200,00	
Internet héberg sites	300,72 €	Venanson : 100,00	
62. Autres services extérieurs	2 956,74 €		
Print ouvrages	- €		
Print Expos Affiches, Bâches	2 200,15 €		
Print marketing	121,60 €		
Print autres	- €		
Défraissements	500,00 €	76. Produits financiers	1 745,29 €
Frais bancaires	119,00 €	Intérêts Livret	1 745,29 €
Frais Paypal	15,99 €		
64. Charges de personnel	- €		
Salaire	- €		
Cotisations	- €		
65. Autres charges	2 026,00 €		
Adhésions partenaires	100,00 €		
Participation partenariats	1 926,00 €		
65. Charges financières	- €		
68. Dotations aux provisions	1 745,29 €		
Dotation provision Musée	1 745,29 €		
Total des dépenses	10 772,49 €	Total des recettes	24 421,05 €
		Résultat 2025	13 648,56 €
		Solde reporté année précédente	5 544,44 €
		Report à nouveau	19 193,00 €
Solde des comptes au 31/12/2025		Provisions au 31/12/2025	
Banque - Fonctionnement	25 690,89 €	Renaissance Musée	87 660,22 €
Banque - Aménagement Musée	5 051,57 €	Subvention Livre Canaux	1 500,00 €
Livret - Aménagement Musée	82 608,65 €		
PayPal	983,49 €	Factures 2025 à régler en 2026	- €
Caisse espèces	377,00 €	Règlements à encaisser en 2026	654,26 €
Avoirs	2 607,60 €		
Trésorerie	28 813,24 €		
Comptes-Provisions-Factures+Règlements			

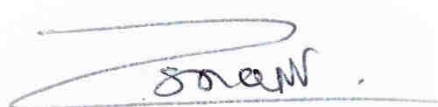
La Trésorière, Brigitte ISNART



4. Budget 2026

60. Achats		6 500,00 €	70. Ventes et prestations		8 500,00 €
Petit matériel			Ventes ouvrages	7 500,00 €	
Fournitures administratives	200,00 €				
Fournitures informatiques			Visites villages	500,00 €	
Aménagements	1 000,00 €				
Equipeement vidéoprojecteur SJ&J	1 950,00 €		Prestations formation	500,00 €	
Tablettes et casques SJ&J	3 350,00 €				
61. Services extérieurs		5 630,00 €	75. Autres produits de gestion courante		11 970,00 €
Assurances	900,00 €		Adhésions	3 500,00 €	
Documentation	300,00 €		Dons	740,00 €	
Mission et réception Conférences	1 500,00 €		Participation CONMEMO	7 730,00 €	
Mission et réception Exposition	200,00 €				
Formation EN CONMEMO	630,00 €		74. Subventions		16 700,00 €
Frais postaux livres	600,00 €		Europe Alcoltra CONMEMO	6 000,00 €	
Affranchissement	300,00 €		Conseil Départemental 06	10 000,00 €	
Téléphone			Communes	700,00 €	
Internet héberge sites	400,00 €				
Adaptation site internet	800,00 €				
62. Autres services extérieurs		19 940,00 €			
Print ouvrages	14 000,00 €				
Print Expos Affiches, Bâches	2 000,00 €				
Print comm	300,00 €				
Print ouvrages	14 000,00 €				
Print Expos Affiches, Bâches	2 000,00 €				
Print comm	300,00 €				
Print Expos Affiches, Bâches SdJ&J	1 000,00 €				
IA générative Expo	1 000,00 €		76. Produits financiers		1 500,00 €
Traduction	500,00 €		Intérêts Livret	1 500,00 €	
Défraiements	500,00 €				
Défraiements rencontre Franco-italienne	500,00 €				
Frais bancaires	120,00 €				
Frais Paypal	20,00 €				
64. Charges de personnel		2 000,00 €			
Salaire	1 200,00 €				
Cotisations	800,00 €				
65. Autres charges		3 100,00 €			
Adhésions partenaires	100,00 €				
Participation partenariat CONMEMO	3 000,00 €				
65. Charges financières		- €			
68. Dotations aux provisions		1 500,00 €			
Dotation provision Musée	1 500,00 €				
Total des dépenses		38 670,00 €	Total des recettes		38 670,00 €

La Trésorière, Brigitte ISNART



5. Conférences de l'AMONT

Samedis de l'AMONT / Roquebillière

- 8 mars / DIANA Pascal « Nice après la Libération. Images inédites » (présentation de son ouvrage)
- 12 avril / FROMENTIN Jean Pierre « La Haute Tinée au naturel géologie, faune et flore »
- 10 mai / ORCEL Michel « La 'capitale' du Val de Sigale »
- 14 juin / BRUGIERE Yves « Les anciens casinos niçois »
- 19 juillet / PAIX Laurent « Les ammonites du sud de la France »
- 9 août / MARI Gilbert « L'exploitation du cuivre dans le Colorado niçois »
- 20 septembre / BAUDY Bastien « De la lavande de Peïra Cava à l'Eau de Cologne Farina : une Europe des parfums (XVIe-XVIIIe s.) »
- 11 octobre / OTHO Alain « La frontière de 1861 à 1947 dans les Alpes-Maritimes »
- 8 novembre / DOMENGE Jean Luc « Légendes et êtres fantastiques en Provence alpine »
- 13 décembre / GILI Eric « Une 'ligne Maginot' au XVIIIe siècle dans la montagne niçoise. Résultats des prospections archéologiques »

A Saint-Martin

- 5 janvier < Présentation / GILI Eric *Comment écrit-on l'Histoire*
- 1^{er} février < Présentation / GILI Eric *Connaitre l'AMONT*
- 22 mars < Conférence / GILI Eric *L'eau sacrée. Les cultes liés à l'eau*, en partenariat avec les Potagers de la Vésubie
- 29 avril < Symposium / GILI Eric *Canaux collectifs, canaux individuels et réservoirs à Saint-Martin-Vésubie Un modèle adaptable dans l'espace et dans le temps* »
- 25 juin < Conférence / GILI Eric *La mémoire de la bataille de l'Authion au Musée du Patrimoine*
- 16 juillet < Conférence / GILI Eric *Fées et Sorcières de la Vésubie. Histoire des mentalités du Moyen Age à l'époque Moderne*
- 24 juillet < Conférence / GILI Eric *Athéna vs Aphrodite. Mythes et conflits dans l'imaginaire grec*
- 26 juillet < Conférence / PIETRI Marcel & SALICIS Claude *Les peintures rupestres de La Roche Valdeblore*
- 6 septembre < Conférence de la Mémoire / GILI Eric *Saint-Martin-Vésubie, l'Etat français du Maréchal Pétain et les Juifs*

Ailleurs

- 18 janvier < **Nice** / DIANA Pascal « Nice libéré ! »
- 5 juillet < **La Bollène-Vésubie** / DIANA Pascal *Histoire du Turini*
- 26 août < **Moulinet** / DIANA Pascal *Mémoire de la déportation des Moulinois*
- 24 septembre < **Monaco** / GILI Eric « Un musée à Saint-Martin-Vésubie. 45 ans d'histoire. Un désastre et un avenir »
- 24 octobre < **Imperia** / DIANA Pascal & GILI Eric « De l'épave à la stèle. Histoire du char de l'Authion, 1945-2025 »
- 6 décembre < **Nice** / DIANA Pascal « L'Authion, une bataille oubliée ? »

6. *Projet Connection Memorie*
2026 – 1^{ère} année

2026	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
		Décision / début du projet					Remontée dépenses fin octobre 2027			Validation des dépenses			
		Versement de l'acompte 30 %											
		PREMIERE PIERRE MUSEE											
		Disponibilité de la salle temporaire											
	REALISATIONS												
		Mise en place de la salle DT SMV											
							Achat et pose de l'équipement vidéoprojecteur						
		Adaptation site internet					Ligne 5		1950				
		Ligne 2 800					Achat et pose tablettes et casques						
		Traductions					Ligne 6		3350				
		ligne 1 500							Educational conjointe 1 - Italie-France				
		Réalisations scénographiques salle J&J - ligne 7					ligne 7		3000 ligne 2				
		Ligne 7 1000											
							Formation guides conjointe 2 - France						
							EN - DT - Guides...						
							630 ligne 2						
									Production et Flyers, affiches				
									Frais de personnel				
									2000				
							Rencontre italo-française						
							(déplax 500		Inauguration salle				
									Marche de la Mémoire				
									06-sept-26				
TOTAUX COMMUNICATIFS		1300				2300		5450		15750			
avancement dépenses (%)										54,92			
TRESORERIE : MENSUEL													
dépenses		1300				1000		1130		10300			
virements FEDER				6000									
virements - dépenses mensuelles		-1300		0 6000		-1000		-1130 0		-10300 0 0		0	
TRESORERIE : CUMULATIF													
Virements - dépenses cumulatif		-1300 4700		3700		2570 2570		-7750		-7750 -7750		-7750	

